



4 Organisez votre collectivité

Ce que vous devez faire avant toute réunion

L'organisation des membres de votre collectivité nécessitera un bon nombre de réunions dont l'importance et les objectifs varieront. Voici certaines lignes de conduite qui s'appliqueront à la tenue de n'importe quelle réunion.

La logistique

Établissez la date, l'heure et l'endroit. Si vous projetez d'utiliser une salle communautaire, assurez-vous de la réserver et de savoir qui ouvrira les portes pour laisser entrer les gens.

Décidez d'un ordre du jour

(Voir la section « Outils d'organisation » pour un exemple.)

Écrivez les points que vous souhaitez couvrir et imprimez des exemplaires de l'ordre du jour pour toutes les personnes qui vous donnent un coup de main. Cela vous aidera à vous concentrer et à garder le groupe sur la bonne voie. Assurez-vous d'apporter un exemplaire de l'ordre du jour avec vous pour la réunion! Les points qui seront à votre ordre du jour peuvent comprendre les renseignements que vous avez déjà recueillis au sujet de l'exploitation, le brossage d'un tableau sur la question des fermes industrielles en général et un bref exposé sur ce que vous souhaitez accomplir grâce à la création d'un groupe.

Votre ordre du jour doit être bref. Concentrez-vous sur les points principaux de manière à ne pas surcharger l'auditoire. Prévoyez du temps vers la fin de la réunion pour une période de questions et réponses. Utilisez cette période pour aborder les questions qui ne sont pas à l'ordre du jour. Si, au cours de la réunion, quelqu'un s'écarte du sujet, dites-lui que vous répondrez à sa question ou à ses préoccupations pendant la période de questions et réponses. Si vous ne pouvez pas répondre à une question, dites simplement que vous y reviendrez lorsque vous aurez la réponse (et assurez-vous de le faire). Passez à la question suivante.

Présidence du conseil

Le président du conseil ou le modérateur doit garder la réunion sur la bonne voie, maintenir l'ordre et créer un climat de confiance parmi les personnes présentes. Il n'est pas nécessaire que la personne présidant la réunion soit celle qui en sache le plus sur le dossier, mais elle doit avoir confiance en elle et faire preuve d'une certaine autorité.

Règles de base

Mettez en place quelques règles de base pour la réunion. Par exemple, aucune interruption pendant que quelqu'un d'autre parle, aucune attaque personnelle, signaler au facilitateur son désir d'intervenir en levant la main, s'abstenir de répéter ce que quelqu'un d'autre vient de dire, etc. L'organisateur est chargé de s'assurer que les lignes directrices établies sont suivies. Pour cette raison, c'est une bonne idée que d'avoir un modérateur qui s'assurera de garder chacun à l'ordre.

Ciblez votre auditoire

Déterminez qui sont les personnes que vous souhaitez inviter à votre réunion. Pour une réunion publique, vous voulez obtenir le plus grand nombre de personnes, mais si vous voulez élaborer une stratégie, vous ne voulez la présence que des membres essentiels de votre groupe. Établissez dès le début la composition de votre auditoire. Il vous alors sera plus facile de dresser les points à l'ordre du jour, de décider qui inviter, de choisir le type de publicité, etc.

Installez une table près de la porte menant à la salle de réunion. Placez-y un registre de signature, des documents à distribuer et des fiches d'information. (*Voyez la section « Outils d'organisation »*).

Notes

Prenez des notes lors de toutes vos réunions. Assurez-vous que quelqu'un de votre groupe accepte d'écrire les notes. Celles-ci seront un compte rendu des décisions qui ont été prises et constitueront un document important dans l'histoire de votre groupe. Faites des copies de ces notes pour les distribuer aux membres de votre groupe et conservez un jeu complet de notes de toutes vos réunions dans un endroit aux fins de référence future.

Enregistrement des réunions

Songez à enregistrer sur bande vidéo ou sur cassette les personnes qui feront un exposé lors de vos réunions publiques. Vous devriez conserver un dossier de toutes les bandes vidéo clairement étiquetées qui ont été enregistrées pendant toutes vos réunions – n'enregistrez rien d'autre par-dessus! Décidez d'une politique à suivre en ce qui touche les enregistrements – certains groupes ont eu beaucoup de succès et ont demandé à certains représentants de l'autorité publique de rendre des comptes à l'égard de promesses qu'ils ont faites, et ensuite brisées. Par ailleurs, d'autres groupes ont trouvé que le fait d'enregistrer les réunions empêchait certains membres du groupe de prendre la parole. Si vous décidez d'enregistrer la réunion, informez les personnes concernées qu'elles seront enregistrées.

Demandez à une personne ayant déjà lutté contre une ferme industrielle ou subi les conséquences de vivre près d'une ferme industrielle de venir conter ce qu'elle a vécu. Elle pourra partager son point de vue sur ses succès, ses échecs et son expérience. Communiquez avec la Coalition « Au-delà de l'agriculture industrielle » pour vous aider à trouver une personne qui convienne. Si la personne en question ne peut participer à la réunion, demandez-lui d'écrire une lettre de témoignage que vous pourrez lire à voix haute pendant la réunion.

Publicité

Diffusez votre message au plus grand nombre possible de personnes. Voici des méthodes que vous pourrez employer pour faire connaître vos réunions :



- Téléphonnez à vos voisins.
- Dactylographiez un petit bulletin d'une page, dans lequel vous pourrez exprimer vos préoccupations et inviter des gens à la réunion. Affichez-le sur le babillard du supermarché, dans les écoles, à la bibliothèque ou à tout endroit public qui dispose d'un tableau d'affichage.
- Mettez des dépliants (après en avoir eu la permission) sur le présentoir de sortie de votre épicerie, café ou bar local. Ce dépliant doit inclure vos coordonnées pour que les gens aient la possibilité de vous appeler pour vous poser des questions.
- Faites de la publicité dans votre journal local, à au moins deux reprises.
- Pour les réunions publiques, téléphonez à votre station radio ou réseau de télévision local pour vérifier s'ils font passer des messages d'intérêt public. Les stations radio de Radio-Canada disposent d'un système automatisé que vous pouvez utiliser pour enregistrer votre annonce par téléphone.

Votre première réunion d'information publique

Utilisez cette réunion pour sensibiliser votre collectivité à la question des fermes industrielles et pour motiver les gens à vous aider dans votre lutte contre la ferme industrielle.

- Invitez les représentants de l'autorité publique de votre région et laissez leur savoir qu'ils n'ont pas à répondre à des questions, mais que vous leur gardez un siège avec un carton à leur nom (faites installer des chaises sur la rangée du devant avec des cartons où sont écrits leurs noms, et affichez les cartons à l'endos des chaises. Ainsi, vous saurez qui ne s'est pas présenté). Si la peur d'être mis sur la sellette les garde à l'écart, informez les participants à la réunion, dès le départ, que les représentants de l'autorité publique sont là uniquement en tant que spectateurs.
- Demandez à quelqu'un de neutre d'agir à titre de modérateur. Cette personne s'assurera que la réunion se déroule selon l'ordre du jour, verra à ce qu'aucun participant ne soit irrespectueux envers quiconque et s'occupera des commentaires et des questions.
- À mesure que les participants arrivent, demandez-leur de remplir la feuille de présence. Prévoyez de l'espace pour le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique des participants et une section pour les gens souhaitant devenir bénévoles. Laissez cette feuille sur une table près de la porte, avec une grande affiche. Parlez-en à la fin de la réunion, pour les gens qui seraient arrivés en retard à la réunion ou qui auraient oublié de la signer. Dites à l'auditoire que le fait de signer ne les oblige pas à faire partie du groupe, mais que vous communiquerez plus tard avec eux. Assurez-vous de désigner quelqu'un de votre groupe qui sera chargé de ramasser la feuille à la fin de la réunion.
- La distribution d'exemplaires de l'ordre du jour est facultative. Que vous le distribuiez ou non, lisez l'ordre du jour à tous les gens présents au début de la réunion. Affichez-en un exemplaire à la table de signature.
- Placez sur la table de l'information sur les fermes industrielles et leurs répercussions, y compris de la documentation que les gens peuvent ramener à la maison. Songez à faire une affiche montrant des images de fermes industrielles locales. Les photos peuvent être agrandies à un format 11 x 17 pour que les gens puissent mieux les voir.

4—Section 4: Organisez votre collectivité

Si vous n'avez pas accès à ces documents, imprimez l'information que vous trouverez sur les sites de la Coalition « Au-delà de l'agriculture industrielle » et de GRACE, et faites-en des copies. (Voir la section « Outils éducatifs »).

Pendant la réunion

- Présentez une des vidéos recommandées dans la section « Informez-vous ».
- Demandez à des présentateurs de faire des exposés sur les répercussions sociales, environnementales et économiques des fermes industrielles. Vous souhaitez peut-être pouvoir inviter des experts comme des spécialistes des sols, des microbiologistes, des économistes, des experts en qualité de l'eau, etc. Trouvez des experts locaux qui sont établis dans votre région et qui la connaissent bien. Allez voir à l'université la plus près de chez vous. Par contre, n'oubliez pas que le département de l'agriculture des universités peut recevoir de grosses subventions des industries agricoles, de sorte qu'il se peut qu'il ne vous soit pas d'une bien grande aide. Vous pouvez faire une tentative au département des sciences biologiques. Vous devez savoir quelle est la position des présentateurs sur la question des fermes industrielles avant de les inviter à prendre la parole.
- Si possible, demandez à une personne vivant près d'une ferme industrielle de venir parler pendant la réunion. Si les gens ne peuvent se déplacer pour venir faire un exposé, vous pouvez les filmer pendant qu'ils vous content leur expérience ou encore leur demander d'écrire ce qu'ils ont vécu. Vous trouverez un choix de témoignages dans la section « Outils éducatifs » et sur le site Web GRACE Factory Farm à l'adresse <http://www.factoryfarm.org/takingaction-testimonials.html>.
- Procurez-vous un contenant dans lequel les gens pourront déposer un don destiné à couvrir les frais.
- À la clôture de la réunion, fixez une date et une heure pour une réunion de suivi. Distribuez un bulletin dans lequel vous exprimez vos préoccupations. Assurez-vous d'inclure votre nom et vos coordonnées dans le dépliant.

Votre première réunion d'organisation

Cette réunion vous aidera à organiser votre collectivité et à décider du travail qui doit être accompli. Vous pouvez avoir besoin de plusieurs réunions avant de pouvoir attribuer toutes les tâches qui sont énumérées ci-après; soyez donc attentif à ne pas submerger vos membres de travail.

Invitez toutes les personnes qui ont assisté à votre réunion publique d'information. Affichez des dépliants dans toute la ville et faites de la publicité dans votre journal local – certaines personnes qui n'ont pas pu assister à votre réunion ou qui n'avaient pas vu d'information auparavant pourraient s'avérer intéressées.

Lorsque vous établissez l'ordre du jour de votre réunion d'organisation, divisez en trois parties les sujets dont il doit être discuté – remue-méninges, évaluation et prise de décision. Pendant la période de remue-méninges, tout est permis; peu importe à quel point une idée peut



sembler inhabituelle, ne jugez de rien et ne formulez pas de critique – ne faites que tout coucher sur papier. Parfois, les idées les plus inhabituelles sont les catalyseurs de celles qui finiront par fonctionner. Installez un chevalet muni de grandes feuilles de papier en avant de la salle et écrivez les idées. Pendant la phase d'évaluation, discutez des idées et classez-les par ordre d'importance. Lors de la prise de décision, le groupe se mettra d'accord sur les idées qui devront être mises en œuvre.

Communications et actions sociales

Élaborez un plan d'action global

Dressez un calendrier qui vous permettra de prévoir les événements. Inscrivez les dates connues et approximatives des décisions clés ou des échéances. Évaluez le type d'activités qui seront nécessaires au cours des prochains mois en fonction de la saison, des exigences du projet, des exigences liées aux processus d'approbation, etc. Incluez également les autres dates et événements importants ou pertinents comme les élections, les conventions, les événements communautaires, etc. Une fois que vous avez dressé un tableau des événements qui se produiront ou qui sont susceptibles de se produire, ainsi que du moment où ceux-ci surviendront, vous pouvez élaborer une stratégie vous permettant d'intervenir, d'obtenir de la publicité, d'influencer des décisions, etc. Examinez et mettez à jour ce calendrier aux deux mois et ajustez votre stratégie en conséquence.

Rédigez une pétition énonçant les raisons pour lesquelles vous vous opposez à la ferme industrielle.

Selon les résultats que vous souhaitez obtenir, vous pouvez utiliser une pétition de deux manières. L'une de celles-ci serait d'utiliser la pétition plus comme un outil médiatique ou politique visant à exprimer un appui à votre cause. L'autre est un document juridique qui aurait une valeur légale dépendamment des lois de la région du Canada où vous êtes situé. Les pétitions juridiques doivent être rédigées selon un libellé très précis et les signatures doivent respecter des exigences précises. Demandez à votre député provincial ou fédéral local quel format de pétition s'applique dans votre province.

Dans certaines provinces, certains types particuliers de pétition entraînent des obligations juridiques de la part des conseils municipaux locaux. Vérifiez auprès de votre administrateur local ou du ministère provincial responsable des municipalités afin de savoir si ce type de pétition s'applique dans votre municipalité.

Même dans le cas des pétitions non officielles, limitez les signataires aux personnes âgées d'au moins 18 ans qui vivent dans votre comté ou municipalité. Votre pétition aura ainsi plus de crédibilité. Demandez à des bénévoles de se rendre dans votre secteur commercial local, sur la grande rue, ou dans d'autres endroits à forte circulation pour obtenir des signatures. Si vous connaissez des propriétaires de commerce qui sont bien disposés envers votre cause, vous pouvez laisser des pétitions dans leur magasin. N'oubliez pas d'aller les reprendre!

Si vous disposez de peu de temps, faites publier la pétition dans votre journal local. Une grande annonce que les gens peuvent découper et vous poster est une façon formidable d'attirer l'attention de la population. Faites passer l'annonce au moins deux fois, au cas où certaines personnes l'auraient manquée la première fois.



La pétition en elle-même n'arrêtera probablement pas la ferme industrielle, mais elle peut faire voir aux propriétaires de l'installation ainsi qu'aux responsables de l'autorité provinciale et locale qu'il s'agit d'un problème concernant la collectivité entière et non seulement de la plainte d'une seule personne. C'est aussi une bonne manière de recueillir les noms et les adresses des personnes qui s'intéressent à la question. Ne jetez jamais vos pétitions, peu importe le temps écoulé. Elles peuvent être utilisées de différentes manières, comme pendant des conférences de presse ou encore comme outil de témoignage pour aider à faire adopter une résolution contre une ferme industrielle.

Formez des coalitions

Parlez avec des membres de votre collectivité; essayez de les sensibiliser et de les amener à se joindre à votre organisme. Nouez des liens avec d'autres groupes dans votre région. Faites en sorte qu'ils donnent leur appui à votre cause ou au moins qu'ils diffusent de l'information à leurs membres. Voici une liste de groupes susceptibles de vous aider à démarrer :

- Clubs (jardinage, lecture, sports, pêche);
- Groupes de consommateurs;
- Groupes œuvrant pour l'environnement;
- Foire automnale;
- Coopératives d'alimentation;
- Sections locales de groupes nationaux;
- Groupes de voisins;
- Groupes d'intérêt politique et gouvernemental;
- Associations professionnelles (médicales, commerciales, etc.);
- Groupes religieux;
- Groupes de personnes du troisième âge;
- Associations scolaires (parents et instituteurs, anciens élèves);
- Syndicats;
- Associations de protection de la faune;
- Regroupements de femmes;
- Groupes jeunesse et étudiants (4H, collègue).

Créez un dépliant ou une brochure

Servez-vous d'un résumé de faits, d'extraits de témoignages ou de toute information que vous avez recueillie afin d'expliquer les répercussions potentielles de la ferme sur votre collectivité. Utilisez toujours des faits crédibles et documentés. Conservez un dossier sur toutes vos sources; nous vous le recommandons même si votre brochure contient des notes de bas de page mentionnant ces sources. Distribuez votre brochure à des particuliers, à des groupes et à des représentants élus. Trouvez des endroits où l'on sera favorable à votre cause, comme des restaurants ou des magasins qui voudront afficher votre message. Faites des envois de masse à votre collectivité immédiate. Vous trouverez des faits dont vous pourrez vous servir dans la section « Outils éducatifs », à la rubrique sur les documents à distribuer, ainsi qu'en consultant le site Web de « *Au-delà de l'agriculture industrielle* » et la page « Facts and Data » du site de GRACE à l'adresse <http://www.factoryfarm.org/facts.html>.



Établissez votre propre liste de diffusion (liste de courriels) pour diffuser l'information.

Rendez-vous sur le site <http://groups.yahoo.com/> ou <http://lists.riseup.net> pour vous inscrire et créer une liste de diffusion sans frais. Chargez une personne d'afficher des mises à jour brèves et hebdomadaires des activités de votre groupe. Chaque membre doit connaître les derniers développements survenus. Si un membre n'a pas accès à un ordinateur, mettez sur pied un réseau téléphonique lui permettant d'appeler une ou deux personnes qui lui transmettront l'information la plus récente.

Créez un site Web

C'est une manière formidable de transmettre l'information à votre collectivité et une bonne ressource pour les médias. Si vous le faites, transmettez l'adresse de votre site à la Coalition « Au-delà de l'agriculture industrielle » à l'adresse info@beyondfactoryfarming.org. Nous placerons un lien vers votre site. Les sites Web peuvent coûter très cher si vous payez quelqu'un pour les concevoir et les maintenir. Essayez de trouver un bénévole qui ait de l'expérience dans la création de sites Web, ou apprenez vous-même comment faire. De nombreux fournisseurs de comptes d'adresses électroniques offrent gratuitement de l'espace Web et des tutoriels simples qui vous enseignent comment créer un site Web.

Préparez des réunions avec des représentants élus locaux

Y compris vos représentants provincial et national. Consultez la section « *Outils d'organisation* » pour trouver des conseils sur la manière d'organiser des réunions. Souvenez-vous que si vos représentants élus (locaux et provinciaux) n'ont pas de vos nouvelles, ils tiennent pour acquis que tout va bien. Comme les promoteurs exerceront des pressions en faveur de leur cause, assurez-vous de faire la même chose. Rappelez-vous que ce sont ceux qui crient le plus fort qui ont souvent gain de cause.

Écrivez des lettres

Transmettez aux représentants de l'autorité locale et régionale des lettres dans lesquelles vous leur ferez part de vos préoccupations. Gardez-en une copie pour vos dossiers et donnez-en une copie aux autres membres de votre groupe pour qu'ils puissent également envoyer des lettres similaires. Les gens qui ne sont pas portés à participer publiquement pourraient peut-être être intéressés à faire parvenir une lettre pour vous témoigner leur appui.

Obtenez des témoignages

Recueillez les témoignages de personnes qui vivent près d'une ferme industrielle. Servez-vous en lors de réunions, de conférences de presse, d'audiences, etc. Ce sont des outils très efficaces. Le fait d'entendre quelqu'un conter ce qu'il a vécu en habitant près d'une ferme industrielle aide vraiment les gens à comprendre ce dont il est question. (Voir la section « *Outils éducatifs* »). Pour obtenir encore plus d'exemples, consultez le site <http://www.factoryfarm.org/resources/testimonials/>.



Recueillir des fonds

Vous aurez besoin d'argent pour mener efficacement votre campagne, mais le montant nécessaire peut varier considérablement d'un groupe à l'autre. Essayez d'évaluer le montant dont vous aurez besoin pour votre campagne, mais faites preuve de réalisme face à votre budget et à la somme que vous croyez pouvoir réunir. Ne vous laissez pas arrêter par un manque de financement – habituellement, un peu d'argent et le pouvoir du peuple sont aussi efficaces qu'une grosse somme d'argent.

Si votre groupe dispose d'assez de temps pour organiser une campagne efficace contre l'implantation d'une ferme industrielle, le fait d'avoir accès à des fonds jouera un rôle considérable. Vous aurez besoin de fonds pour mener des activités comme celles-ci :

- assemblées à la mairie;
- événements publics;
- tabloïdes/affiches/aides visuelles;
- paiement d'honoraires juridiques;
- embauche d'experts (ou paiement des frais de déplacement et d'hébergement);
- surveillance environnementale;
- publicité à la radio, à la télévision ou dans les journaux.

Financement à court terme

Si votre groupe dispose de peu de temps pour empêcher l'octroi d'un permis d'exploitation à la ferme industrielle, il se peut qu'il ne soit pas nécessaire de recueillir des fonds ou encore que vous deviez le faire de manière informelle, au fur et à mesure. Il est préférable d'attribuer à une personne de votre groupe la responsabilité des activités de financement. Cette personne devrait être un membre bien connu et respecté de votre collectivité, et elle ne doit pas craindre de s'adresser directement aux gens pour leur demander des dons. Puisque vous avez peu de temps devant vous pour influencer les décideurs, le fait de demander de l'argent directement est le moyen le plus rapide de réunir des fonds. Il est important que votre groupe dresse une liste exhaustive de noms (famille, amis proches, collègues de travail, membres d'organismes similaires, dirigeants locaux et philanthropes) de personnes à contacter et que la personne chargée des activités de financement y donne suite. Si vous organisez une activité communautaire, assurez-vous de passer le chapeau pour obtenir des dons.

Financement à long terme

Si vous disposez de plus de temps pour vous organiser, vous pourriez mettre sur pied un comité de financement et élaborer un budget de campagne. Une fois que vous avez dressé la liste des activités auxquelles vous souhaitez affecter des fonds, vous pouvez envisager des façons novatrices de réunir la somme nécessaire, comme celles-ci :

- bingos, enchères, ventes de garage, dîners, vente de pâtisseries, soirées-bénéfices, événements mondains;



- créer et vendre des articles comme des t-shirts, des épinglettes et des chopes à café;
- créer une base de données et une liste d'adresses pour envois postaux exhaustives et envoyer une lettre de demande aux personnes qui devraient vous appuyer;
- sollicitation de porte-à-porte;
- un tabloïde d'information ou de campagne comportant un encadré à découper qui permet au lecteur de vous envoyer facilement de l'argent pour soutenir votre cause;
- quelques collectivités ont enregistré une chanson sur l'élevage industriel – l'une d'elles a vu sa chanson grimper au sommet des palmarès musical de la région et devenir le numéro 1! Tout l'argent provenant de ces activités peut être affecté à votre campagne.

Il est parfois plus facile de réunir des fonds si votre groupe détient le statut d'organisme de bienfaisance, puisque les donateurs souhaiteront profiter d'exonérations fiscales pendant la période de déclaration de revenus. L'obtention du statut d'organisme de bienfaisance est souvent un processus long et difficile qui exigera que votre groupe soit formellement constitué en tant qu'organisme à but non lucratif. Vous pouvez consulter l'information sur la marche à suivre pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance en vous rendant sur le site de l'Agence du revenu du Canada à l'adresse <http://www.cra-arc.gc.ca/E/pub/tg/t4063/t4063-f.html>.

Une autre possibilité consiste également à nouer des liens avec une organisation non gouvernementale (ONG) à vocation écologique bien établie dans votre région qui possède un numéro de don de charité et à lui demander de faire équipe avec vous. Les organismes établis qui détiennent un statut d'organisme de bienfaisance font attention aux personnes avec lesquelles elles s'associent car l'Agence du revenu du Canada permet aux organisations caritatives enregistrées d'affecter un maximum de 10 % de leur budget total à la défense d'intérêts. Toutefois, un tel partenariat peut vous permettre d'obtenir une aide juridique, des dépliants éducatifs ainsi que du matériel de recherche à l'appui de votre cause.

Demande de subventions

Que vous ayez un numéro de don de charité, que vous collaboriez avec un organisme qui en a un ou que votre groupe existe en tant qu'organisme à but non lucratif enregistré, vous pourriez souhaiter rédiger des demandes de subventions pour des éléments précis de votre campagne. Certaines fondations publiques et privées dans l'ensemble du pays peuvent vous venir en aide.



The Sustainability Network

Le réseau Sustainability Network à l'adresse www.sustain.web.ca/ est un organisme canadien ayant pour mission d'aider les groupes environnementaux à se donner les moyens d'être plus efficaces. Son site Web comporte des liens menant vers de nombreuses ressources utiles. L'organisme tient également des ateliers, notamment sur la collecte de fonds. Veuillez composer le 416-324-2792 si vous n'utilisez pas Internet.

Le Réseau canadien des subventionneurs en environnement

Le Réseau canadien des subventionneurs en environnement répertorie la plupart des fondations au Canada qui financent les initiatives environnementales. Voir à l'adresse www.cegn.org/main.html

Fondations communautaires du Canada

Un autre organisme encadre les plus petites fondations communautaires canadiennes, soit Fondations communautaires au Canada, à l'adresse www.cfc-fcc.ca

Fondations philanthropiques Canada

Il existe un bon nombre de fondations privées au Canada. L'organisme qui chapeaute les fondations privées est Fondations philanthropiques Canada, à l'adresse www.pfc.ca

Stewardship Canada

Stewardship Canada répertorie les bailleurs de fonds qui financent l'aménagement du territoire agricole. Voir à l'adresse www.stewardshipcanada.ca

Chaque fondation possède ses propres lignes directrices à suivre pour formuler une demande ainsi que ses propres échéanciers. Souvenez-vous que le recours aux subventions est une stratégie à long terme et qu'un délai de un à quatre mois pourra habituellement s'écouler avant que vous en ayez des nouvelles.

Beaucoup de livres ont été écrits sur le sujet de la collecte de fonds. Citons, par exemple, *Grassroots grants: an activist's guide to grantseeking* [Les subventions aux citoyens : Guide de recherche de subventions à l'intention des militants], d'Andy Robinson, San Francisco CA Jossey-Bass c 2004. Il existe sur le Web de nombreux guides vous enseignant la manière de rédiger efficacement une demande de subvention. Si vous n'avez pas accès à Internet, allez jeter un coup d'œil à votre bibliothèque ou à votre librairie locale.

